République française
Département de l'Aude

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 011-200035707-20250624-DEL_24062025_02-DE

folio 2025-113

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 24/06/2025

DEL-24062025-02

Date de convocation : 17/06/2025

Nombre de conseillers :
- en exercice: 62
- présents: 32
- procurations: 8
- votants: 40

Date de publication :

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin à 18 heures 30, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Ribouisse, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

PRESENTS : Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Régis CALMON, André CATHALA, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Michel GALANT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Bernard OLIVIER, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Pascale RASTOUIL, Jean-Baptiste SARDA, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Thierry CADENAT par Brice ASENSIO, Florian GRIMMONPRE par Jérôme DARFEUILLE, Jean-François IMBERT par Bernard BREIL, Maryse LALA LAFFONT par Bernard OLIVIER, Hélène MARTY par Philippe LANNES, Jean-Claude MARTY par André VIOLA, Alain ROUQUET par Denis JUIN, Florence SCIAU par Estelle VILLESPY.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Régis BRUTY, Pierre CAZAL, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Jean Henry FARNE, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Jean-Christophe MARIO, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Compte-rendu des délégations données au Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération du 9 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président des pouvoirs complétée par la délibération du 14 avril 2025,

Vu la délibération du 4 avril 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier de la CCPLM,

Considérant la liste des décisions suivantes prises depuis le dernier conseil:

Date	Numéro	Libellés	Montant
22/04/2025	1	Attribution du marché Cœur de Piège	1 106 313.81€
28/04/2025	2	Demande de subvention pour la mise en place d'un poste de chef de	

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 011-200035707-20250624-DEL_24062025_02-DE

		projet déploiement et structuration de la politique environnementale	
28/04/2025	3	Demande de subvention au titre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques	
13/05/2025	4	Attribution du marché Exploitation de la Step de Lasserre de Prouille	14 565€/an
13/05/2025	5	Attribution du marché Rénovation énergétique de la crèche de Bram	192 057.62 €
29/05/2025	6	Demande de subvention pour le remplacement de l'ouvrage « Pont de Canens »	
10/06/2025	7	Demande de subvention pour la rénovation de la piscine de Besplas et ses abords	
11/06/2025	8	Constitution de provision pour créances douteuses- Budget Principal	

Considérant la liste de marchés d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux actés depuis le dernier conseil :

ATTRIBUTAIRE	Description	Montant HT
Veolia	Branchement Cœur de Piège	7 369.08€
Solingéo	Réhabilitation réseau assainissement rue des Fleurs, Bram	5 580€
Séché Assainissement	Curage et ITV Montréal	20 294€
Façades d'aujourd'hui	Revêtement de façade Cœur de Piège	26 441.80€

Entendu le rapport de Monsieur le Président qui souligne notamment que les décisions prises conformément à la délégation d'attribution doivent être communiquées à l'assemblée délibérante,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

Prend acte du compte-rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu de la délibération du 14 avril 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance

André VIOLA,
Président